

Juin 2017

Travailler moins et vivre mieux !

Un paradoxe saute aux yeux : le travail obnubile notre société alors que les êtres humains n'ont jamais accumulé autant de richesses produites au cours de leur histoire. Comment expliquer ce paradoxe ? Pour quelles raisons un desserrement des obligations liées au travail pourrait-il être désirable ?

Sous de nombreux points de vue, le travail¹ occupe une place cardinale dans notre vie. En dehors des fins de semaine, la moitié de notre temps éveillé lui est d'ailleurs consacré. Il est la raison pour laquelle nous nous levons cinq jours par semaine de bonne heure pour filer d'un pas pressé vers des tâches qui n'attendent que nous. Quant à ceux qui n'ont pas d'activités rémunérées, pour l'ultra majorité d'entre eux, soit ils s'y préparent, soit ils y ont consacré une part importante de leur vie, soit ils « cherchent », volontairement ou poussés dans le dos par les mesures d'incitation à l'emploi de nos gouvernements.

À côté de l'omniprésence de cette activité dans notre quotidien, le travail tient également une position privilégiée dans notre échelle valeur. À gauche comme à droite, « la création d'emplois » est un leitmotiv récurrent dans la bouche de nos représentants politiques car il s'agit d'« augmenter la productivité » ou d'être plus « compétitifs ». D'un point de vue social, le contrat, a fortiori s'il est de longue durée, est souvent perçu comme un précieux sésame, tandis que le chômage est générateur de sentiments de honte. Le travail apparaît enfin comme un élément constitutif des identités. On y fait référence très régulièrement pendant notre temps libre, pour se présenter ou encore pour entretenir la conversation. Dans la continuité des réflexions de Dominique Méda, le travail apparaît comme un fait social total : *le travail est notre fait social total. Il structure de part en part non seulement notre rapport au monde, mais aussi nos rapports sociaux. Il est le rapport social fondamental. Il est de*

¹ Dans ce texte, nous entendons le terme « travail » dans ses sens communs, c'est-à-dire, comme activité rémunérée et comme facteur de production. Ces sens sont à distinguer d'une définition plus large qui tend à considérer toute activité humaine, quelle qu'elle soit, comme du travail.

surcroît au centre de la vision du monde qui est la nôtre depuis le XVIII^{ème} siècle².

Un paradoxe de notre époque !

Lorsqu'on analyse l'évolution de notre civilisation, un paradoxe saute pourtant aux yeux : pourquoi le travail nous obnubile-t-il tant alors que les êtres humains n'ont jamais accumulé autant de richesses produites au cours de leur histoire ? De plus, notre développement technique n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui. Face à un tel régime d'abondance et de connaissances, on pourrait s'attendre, intuitivement, à ce que la contrainte qu'exerce le travail se relâche. L'outil ou la machine devrait permettre de remplacer en partie les personnes, et de ce fait, les soulager. C'est d'ailleurs ce que souhaitait et espérait encore la philosophe Hanna Arendt en 1958 *C'est l'avènement de l'automatisation qui, en quelques décennies, probablement videra les usines et libérera l'humanité de son fardeau le plus ancien et le plus naturel, le fardeau du travail, l'asservissement à la nécessité.*³

Or, c'est tout le contraire que l'on observe. Depuis quelques décennies, l'entrée massive des femmes sur dans le monde du travail a débouché sur une augmentation substantielle du temps de travail par couple⁴. Plus récemment, l'âge de la pension a été repoussé à 67 ans et la pression sur les personnes sans

² Dominique MEDA, *Le travail est valeur en voie de disparition*, Aubier, Paris, 1995, p.26.

³ Hannah ARENDT, *La condition de l'homme moderne*, Éditions Pocket, 2012.

⁴ À ce propos, un des enjeux importants d'un projet politique de réduction du temps de travail est de garantir l'égalité d'émancipation entre les femmes et les hommes.

emplois s'est intensifiée. Par ailleurs, l'explosion du nombre de « burn out » ou de maladies liées au travail nous indiquent que celui-ci a tendance à être exercé de façon plus intense. Comment expliquer ce paradoxe ? Par quelle logique le travail est-il régi ? Pour quelles raisons un desserrement des obligations liées au travail pourrait-il être désirable ?

Une tendance actuelle

La soumission de l'organisation du travail aux logiques économiques s'est traduite récemment en Belgique par un nouveau projet de loi « travail ». Cette loi, imaginée par Kris Peeters, Ministre de l'emploi et de l'économie au fédéral, a déjà été approuvée par la chambre des représentants le 23 février 2017. Sous prétexte de modernisation du droit du travail, ce texte vise, entre autres, à adapter davantage le temps de travail aux « besoins » des entreprises en permettant aux employeurs d'augmenter le temps de travail de leurs employés sans devoir payer davantage les heures supplémentaires. Cette mesure permettrait à des entreprises de faire passer plus facilement le temps de travail de leurs employés de 38h à 40h. Dans la continuité des grandes réformes du travail menées en Espagne entre 2010 et 2013, des mesures draconiennes imposées à la Grèce et de la loi « El Khomeri » en France, la place du travail dans la vie des gens gagne également du terrain en Belgique.

L'argent comme moteur du travail

Le paradoxe mis en lumière ci-dessus s'explique notamment par le fait que le travail est essentiellement organisé selon des logiques économiques⁵ qui visent à valoriser

⁵ Bien entendu, cette logique économique n'est pas l'unique logique existante. En effet, il n'est pas particulièrement rare de rencontrer des personnes qui affirment trouver des sources d'épanouissement dans le cadre de leur activité rémunérée. Toutefois, la souffrance au travail ou le mal-être ressenti par un grand nombre de

un capital. Selon ce cadre de valeurs, le travail constitue donc un moyen pour produire toujours plus de richesses, que la question soit analysée sous l'angle de l'entreprise, du monde politique ou de l'individu.

Pour l'entreprise, il s'agira de faire en sorte que le travail soit organisé de la façon la plus efficace afin que celui-ci rapporte le plus possible de bénéfices aux personnes qui détiennent le capital de l'entreprise. Ceux-ci auront donc intérêt à ce que les employés soient le plus productif possible. S'inspirant du taylorisme⁶ ou plus récemment du toyotisme, terme dérivé de la célèbre marque de voitures, certaines entreprises vont même jusqu'à traquer les moindres moments de relâchement de leurs employés. Le travail n'est donc pas valorisé pour lui-même mais comme moyen en vue d'une fin extérieure. Dès lors, dans cette optique, peu importe que cette activité soit vide de sens voire dangereuse pour la santé mentale ou physique des travailleurs, pour autant qu'elle présente un bénéfice maximal. Le travail est alors vu comme un facteur de production parmi d'autres et les employés comme des « ressources » dont il s'agit de tirer le maximum de productivité, c'est-à-dire, de travail⁷.

personnes nous indiquent que la logique économique et matérielle a tendance à être dominante et les autres dimensions, des logiques de résistance. La définition du travail, comme facteur de production, est d'ailleurs présente dans tous les manuels d'économie classique. Enfin, beaucoup de gens qui se disent satisfaits de leur activité ne rêvent pas moins d'une autre vie. On peut alors souvent parler de sources d'épanouissement de substitution.

⁶ Le taylorisme, du nom de son inventeur, Frederick Winslow Taylor, est un système d'organisation du travail scientifique qui vise à obtenir le maximum de rendement dans le cadre d'une organisation.

⁷ Notons que l'on observe évidemment un décalage entre la théorie économique et la réalité. Dans la vie réelle, cette façon de concevoir le travail se heurte au droit du travail qui protège encore, dans une certaine mesure, les employés en limitant le temps de travail notamment. De nombreux employeurs font également ce qu'ils

La technique, un outil au service de l'homme ?

L'outil technique au lieu d'être systématiquement un moyen de libérer les hommes de tâches désagréables, a été utilisé comme facteur de production concurrent imposant une cadence, un rythme plus soutenu aux êtres humains. Cette accélération de la vitesse à de multiples niveaux est selon Hartmut Rosa, un trait fondamental de la modernité qui a vu son essor avec les développements techniques : *les vagues d'accélération, noyau du processus de modernisation, sont principalement provoquées par les innovations techniques et leurs applications industrielles. (...) Toutes ces formes d'accélération technologiques dans les transports, la communication et la production ont transformé le monde vécu.*⁸

A l'échelle d'une région ou d'un pays, la priorité d'un gouvernement sera d'augmenter le taux de personnes actives sur son territoire. Il s'agira donc d'augmenter l'employabilité des jeunes, de repousser l'âge de la retraite, de mettre la pression sur les « inactifs » afin de rendre les entreprises plus compétitives et de réduire les dépenses publiques de l'État. Encore une fois, dans une optique purement économique, la quantité d'emplois prime sur la qualité.

Enfin, d'un point de vue individuel, le travail représente pour les personnes ayant un faible capital, l'unique possibilité d'assurer la reproduction de leur existence matérielle. Dans un contexte de diminution du nombre d'emplois disponibles et de précarisation croissante de la population, le choix libre de l'activité exercée devient un luxe auquel de moins en moins de gens peuvent se permettre de rêver. Pour un nombre croissant de personnes, le travail représente alors un fardeau nécessaire pour obtenir un salaire à la fin du mois. Le travail devient alors une tâche « aliénante » car celui-ci n'est pas exercé pour

peuvent pour ménager au mieux leurs employés. Mais au vu des évolutions récentes, les logiques de résistance tendent à perdre du terrain.

⁸ Hartmut ROSA, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Éditions La Découverte, 2013, p.59.

lui-même, comme une fin en soi, mais pour une fin extérieure : la sécurité matérielle.

D'autres vies, d'autres horizons !

Quel que soit notre angle d'approche, on remarque donc que la logique économique est dominante dans la façon d'organiser le travail. Ne sommes-nous pourtant pas en droit d'espérer davantage de notre vie qu'une course effrénée pour garantir la sécurité matérielle de notre existence ? Ce mode de vie permet-il vraiment d'être heureux ? En quoi un desserrement de la contrainte que représente le travail pourrait-il changer notre existence ?

Pour Aristote, le citoyen devait sa liberté au fait qu'il s'était affranchi de ce qui enchaîne à la vie matérielle. Dans l'esprit du philosophe grec, cette liberté gagnée ne constituait pas un passe-droit pour ne « rien faire » mais la condition à partir de laquelle celui-ci pouvait s'adonner à d'autres activités hautement épanouissantes, comme l'engagement dans la vie politique, la création artistique ou la philosophie.

Ces réflexions n'ont rien perdu de leur pertinence à notre époque. Le fait de jouer un instrument de musique, lire ou s'engager dans la vie citoyenne de son pays par exemple requiert du temps qu'il est extrêmement difficile de prendre si notre rapport au monde est dominé par les valeurs matérielles de production et de consommation. Les gens écrasés par les exigences qu'impose le travail n'ont tout simplement pas le temps d'agir sur leur destin, de s'émanciper, en s'engageant par exemple pour une société plus juste. Une simple réduction du temps de travail de cinq à quatre jours par semaine, par exemple, permettrait à l'ensemble des personnes d'ouvrir de nouveaux horizons en s'adonnant à de nouvelles passions, c'est-à-dire, à des activités faites pour elles-mêmes. Une diminution de la contrainte économique est ainsi nécessaire pour pouvoir développer

pleinement une vie *créative*, une vie *contemplative* ou une vie *politique*.

A ces trois dimensions souvent étouffées par le travail qui donnent du sens à l'existence des êtres humains, nous pourrions en ajouter une quatrième essentielle : la vie *affective*. Accorder de l'attention à ses enfants, à ses parents, à ses amis ou au simple inconnu rencontré par hasard dans la rue n'est pas toujours compatible avec une vie productive effrénée à travers laquelle les tâches et les objectifs s'enchaînent les uns après les autres. Comme la création ou la lecture par exemple, la relation affective exige de la lenteur et celle-ci se heurte bien souvent à la cadence soutenue de la production. Or, sans trop de risques, nous pouvons soutenir que l'épanouissement de chacun d'entre nous passe par une certaine qualité dans les relations. En envahissant progressivement toutes les sphères de notre vie, le travail, défini comme facteur de production, constitue, à ce titre, un danger.

Un dépassement total de la vie productive est sans doute une illusion, mais le paradoxe que nous avons identifié nous autorise à imaginer et à agir pour une société qui laisse davantage de place aux activités librement choisies, à la lenteur, à la création et aux relations de qualité⁹. Ne nous contentons pas d'une vie de fourmi laborieuse, la cigale possède également de beaux atouts ! Pour cela, agissons politiquement pour changer nos conditions d'existence ! A ce sujet, La Commission Justice et Paix offre justement des espaces de réflexion et d'action collectifs. Ce n'est rien de moins que le sens que nous donnons à notre existence qui est en jeu.

Auteur :
Valery Witsel

Bibliographie

- Dominique MEDA, Le travail est valeur en voie de disparition, Aubier, Paris, 1995.
- Hannah ARENDT, La condition de l'homme moderne, Éditions Pocket, 2012.
- Hartmut ROSA, Accélération. Une critique sociale du temps, Éditions La Découverte, 2013.
- Anne DUFRESNE et Bruno BAURAND, La Loi Peeters et la marchandisation du temps, in Gresea Echos n°88 : "Loi travail : attention danger !, lundi 20 février 2017.

⁹ Bien entendu, une réduction de la place prise par le travail dans notre vie ne peut se concevoir sans un changement de paradigme politique et économique bien plus large dont les implications dépassent le cadre de cette analyse.



ANALYSE

Publié avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Ed resp : Axelle Fischer, Commission Justice et Paix
31/6, Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles – Belgique
Tél : +32 (0)2 738 08 01 – IBAN : - BE30 0682 3529 1311
www.justicepaix.be - info@justicepaix.be